



STREET SHARKS ANTONY

DOSSIER D'ADHESION

Saison 2022 / 2023

1

Dossier **complet** à renvoyer par courrier à :
Association des **Street Sharks d'Antony**
17 impasse des sources 92160 ANTONY

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA VALIDER L'INSCRIPTION

Réservé administration du club

N°Licence ffrs

Attribuée à la première inscription FFRS

Catégorie sportive

Catégories sportives possibles:

- Roller
- U9, U11, U13, U15, U17, U20
- Loisirs, Loisirs fédéral
- Nationale
- Encadrant

1 - Coordonnées Adhérent

Femme Homme X

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Tél. mobile :

Tél. fixe :

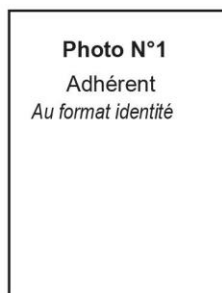
eMail :@.....

Écrire très lisiblement • obligatoire pour recevoir la licence

Adresse : Code postal :

Ville :

J'autorise le club à photographier mon enfant et/ou à me photographier [voir règlement intérieur sur le droit à l'image (art. 6.1) disponible sur le site www.streetsharks.fr]



2a - Certificat Médical OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS ET LES COMPETITIONS

Je soussigné, Dr :

certifie que Mle, Mme, Mr :

ne présente aucune contre-indication à la pratique du **roller en compétition** et est apte à pratiquer en **surclassement** dans la catégorie supérieure.

Fait à Le

Signature et cachet du Médecin

Si utilisation d'un autre document pour le certificat médical, merci de bien utiliser la formulation «roller en compétition et surclassement» car la licence est prise au niveau de la fédération de Roller-Sports qui regroupe au moins 8 disciplines dont le Roller-Hockey ou Randonnée qui sont les 2 sections du club. **Veuillez noter que les entraînements ne seront pas autorisés aux personnes sans certificat médical.**

2b - Formulaire Médical UNIQUEMENT POUR LES ANCIENS ADHÉRENTS DONT LE CERTIFICAT MÉDICAL EST EN COURS DE VALIDITÉ (MOINS DE 3 ANS) ET HORS COMPETITION

Le formulaire est à télécharger sur le site <https://ffroller.fr/cm-attestation/>

Sans le formulaire rempli, les adhérents ne pourront pas être acceptés sur le terrain.



À remplir **IMPÉRATIVEMENT** par les parents si l'enfant est mineur.
Si les autorisations parentales ne sont pas remplies correctement dans le cas d'enfant mineur, **l'inscription ne pourra pas être validée**

3 - Autorisations

Je soussigné(e).....

responsable légal(e) de.....

Pouvoir

Donne pouvoir aux membres responsables de l'encadrement et de l'association à donner en nom, lieu et place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aigüe à évolution rapide. (choix par défaut)

Ne donne pas pouvoir à donner autorisation telle que définie ci-dessus

Autorisation de transport :

Autorise les parents, ou les dirigeants encadrant l'équipe à le transporter dans leur propre véhicule (choix par défaut)

N'autorise pas le transport

Promotion du Club - Droit à l'image

Autorise l'utilisation de son image lors des entraînements, compétitions, randonnées et lors de tout autre événement, sur le site internet du club ou tout support d'information lié à l'activité du club et/ou de la Mairie, et ce, sans contrepartie et sans limitation de durée. (choix par défaut)

N'autorise pas l'utilisation de l'image

Section Roller-In-Line- Hockey uniquement

Surclassement simple

Autorise à jouer en surclassement dans la catégorie immédiatement supérieure. (choix par défaut)

N'autorise pas le surclassement

Compétition

Autorise à participer aux compétitions FFRS (choix par défaut)

N'autorise pas à participer aux compétitions FFRS

Fait à : le :

Signature

Données personnelles

Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFRS. A défaut, votre demande de licence ou de renouvellement de licence ne pourra être prise en considération. Vous autorisez la FF Roller à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès, en application des art. 39 et suivants de la loi du 6 juillet 1978 modifiée, de rectification et de mise à jour des données vous concernant auprès du service « vie fédérale » de la FF Roller ou sur votre espace licencié de la base de données Rolskanet. Ces informations sont destinées à la FF Roller et peuvent être communiquées à des tiers.

Vous pouvez choisir de la part de qui vous pouvez recevoir des informations :

Mailing interne (fédération, ligue, comité départemental et club) Tout mailing (fédéral et commercial) Aucun mailing FFRS (Mailing interne par défaut de réponse)

Les statuts de l'association sont disponibles sur le site de l'association

Les convocations aux assemblées, réunions, les informations sont diffusées par courrier électronique

L'adhérent est tenu de signaler les modifications d'adresse eMail.



4 - Coordonnées Responsable légal à remplir si l'adhérent est mineur

Responsable légal 1

Père

Mère

Nom :

Prénom :

Tel fixe :

Tel Mobile :

Bâtiment, résidence,escalier, étage, etc :

N° rue, Voie :

Lieu dit :

Code postal : Ville :

eMail :

Écrire très lisiblement • obligatoire pour recevoir la licence

Responsable légal 2

Père

Mère

Nom :

Prénom :

Tel fixe :

Tel Mobile :

Bâtiment, résidence,escalier, étage, etc :

N° rue, Voie :

Lieu dit :

Code postal : Ville :

eMail :

Écrire très lisiblement • obligatoire pour recevoir la licence



Dossier **complet** à renvoyer par courrier à :
 Association des Street Sharks d'Antony
 17 impasse des sources 92160 ANTONY

Cotisation annuelle association

Case à cocher

- A/ **Ecole de roller** : Adulte 180 €
 Enfant 180 €
- Hockey** : mini-poussin 180 €
 poussin 200 €
 benjamin 210 €
 minime 210 €
 cadet / senior 210 €
 National 230 €
- B/ **Licence** fédération Roller-Sports - **obligatoire**
- Moins de 6 ans 15 €
 De 6 à 12 ans 25 €
 13 et plus 40 €

Vous pouvez souscrire des garanties complémentaires à l'assurance de la fédération (MMA contrat n102 742 500). Retrouvez toutes les modalités sur le site internet : http://ffroller.fr/discipline/roller_hockey ou contactez par mail Mme Valérie Mousseaux : commission@roller-hockey-idf.fr

- Souscrire aux garanties complémentaires de la fédération **Cochez OBLIGATOIREMENT**
 Ne pas souscrire aux garanties complémentaires de la fédération **une des 2 cases sinon inscription non valide**

- C/ **Location matériel hockey** (sauf les patins) en l'état - **Priorité aux nouveaux adhérents** 80 €
 Chèque de caution de 200 € par adhérent - non encaissé et rendu en fin de saison si matériel complet et correct

Total : A + B + C (cotisation + licence + location (si il y a) - **30 € à partir du 2^e adhérent d'une même famille, ou pacés** €

Chèque à l'ordre des **Street Sharks d'Antony** - **Nous n'acceptons pas les espèces.**

Possibilité de payer en **5 fois sous réserve de remettre tous les chèques lors de l'inscription** en précisant au dos l'identité du licencié et la date du débit. Préciser si le règlement regroupe plusieurs adhérents d'une même famille. **Remplir 1 dossier par adhérent même si le règlement est commun.**

Paiement	Date débit	Nom débiteur	Banque	N° chèque et/ou pass 92 / vacances
1- _____	___ / ___ / ___	_____	_____	_____
2- _____	___ / ___ / ___	_____	_____	_____
3- _____	___ / ___ / ___	_____	_____	_____
4- _____	___ / ___ / ___	_____	_____	_____
5- _____	___ / ___ / ___	_____	_____	_____

Caution pour location matériel : N° chèque : _____ Banque : _____

Location matériel: Casque Coudières Jambières Cross Gants

Date du prêt : ___ / ___ / ___

Signature :

Date du retour : ___ / ___ / ___

Signature :

Règlement intérieur : J'ai lu le règlement intérieur disponible sur le site www.streetsharks.fr (menu inscription) et m'engage à le respecter.